



On galère à trouver un nouveau trésorier...

Je souhaiterais passer la main à la présidence de l'asso, mais personne ne veut s'engager, les responsabilités ça fait peur...



Beaucoup de bénévoles sont réticents à prendre des responsabilités dans leur association voire même à initier des projets parce qu'ils ne se sentent pas compétents face aux complexités administratives et sont effrayés par l'idée de se retrouver hors la loi sans le vouloir.

Pour dédramatiser et faciliter l'engagement bénévole, le Collectif allie apports de compétences et renforcement de la confiance en soi.

En confortant la posture des bénévoles, il agit aussi bien sur la motivation que sur la transmission d'outils et de compétences opérationnels et encourage ainsi la prise d'initiative et de responsabilité.

UNE MOTIVATION RENFORCÉE

La motivation est le moteur indispensable à l'engagement bénévole. Pour la conserver, les bénévoles doivent trouver sens et sérénité dans leur engagement.

Aussi, le Collectif insiste dans sa démarche sur :

- le fait de dédramatiser et de lever des idées reçues sur les responsabilités des dirigeants, ce qui permet d'en relativiser le poids dans différents domaines ;
- l'identification des personnes-ressources capables de les renseigner et de sécuriser leur action ;
- la valeur de l'engagement individuel dans un projet collectif.

Pour 85% des bénévoles, la formation contribue effectivement au maintien de leur motivation et pour les ¾ des bénévoles, les formations les amènent concrètement à engager des échanges ou des actions nouvelles au sein de l'association.

Ainsi, à l'issue des formations, des bénévoles évoquent régulièrement les idées que la formation leur a données et un regain de motivation stimulant leur engagement.

DES BÉNÉVOLES CONFIANTS

Les formateurs, par leurs expériences professionnelles mais aussi leurs pratiques bénévoles personnelles, donnent de la légitimité aux actions des bénévoles.

Le but est de mettre en lien les obligations administratives et réglementaires avec les pratiques quotidiennes des associations. Cela permet aux bénévoles de mieux saisir le sens de la réglementation et de comprendre comment la mettre en œuvre le plus simplement possible.

En complément de ces apports, le partage d'expériences amène les bénévoles à réaliser qu'ils font souvent les choses correctement, alors même qu'ils n'en sont pas persuadés.

L'enquête révèle qu'¼ des bénévoles a beaucoup plus confiance en ses capacités personnelles et la moitié un peu plus.

L'échange de pratique et le partage d'expérience des formateurs aident aussi les ¾ des bénévoles à relativiser leurs difficultés : comprendre qu'elles sont normales et partagées par d'autres permet de prendre de la distance et d'envisager plus sereinement des réponses.

Ils sont aidés en cela par une confiance en eux renouvelée puisqu'ils sont 76% à mieux affirmer leurs idées et positions et que la moitié d'entre eux a pu intérioriser ses compétences au point de les valoriser hors de son activité bénévole.

Cependant, si les formations renforcent la confiance des bénévoles en eux-mêmes, elles ne les légitiment pas complètement auprès de leurs pairs : 14% des bénévoles ont le sentiment d'être « vraiment mieux écoutés » par leurs collègues, 31% de l'être « un peu mieux ».

DES COMPÉTENCES ET DES POSTURES CONSOLIDÉES

Pour assurer la cohésion et une dynamique collective, le savoir-être compte encore plus que le savoir-faire. C'est pour cela que chaque formation insiste autant sur la maîtrise des outils et techniques que sur les enjeux de gouvernance et l'incarnation des valeurs de l'association.

La compétence tant technique que sociale des bénévoles est renforcée par l'ensemble des postures pédagogiques utilisées en formation : échange d'expérience, mise en pratique, outils éprouvés et adaptés, apports théoriques illustrés par des pratiques concrètes.

Dans ce domaine, l'effet des formations est très fort puisque 85% des bénévoles considèrent avoir gagné en compétence à la suite de la formation.

Le programme couvre des domaines très variés dont les bénévoles ont une maîtrise hétérogène : comptabilité, outils numériques, animation de groupe, rédaction et formalisation, relations RH, etc. Les thématiques mises à l'honneur évoluent chaque année en lien avec l'actualité et les préoccupations des bénévoles.

Ainsi en 2018, l'actualité législative a amené le Collectif à monter de nouvelles formations sur la Fonction employeur (Prélèvement à la source, CEA, ...). Cela a répondu à de réelles attentes puisque 96 bénévoles y ont participé (contre 14 l'année précédente, sans actualité spécifique).

Les compétences acquises sont réinvesties par plus de la moitié des bénévoles dans d'autres secteurs que celui de leur seul engagement associatif, comme par exemple dans leur mission d'élu local ou de responsable RH d'une entreprise.

UN MOTEUR À LA PRISE D'INITIATIVE ET DE RESPONSABILITÉ

Le parti-pris pédagogique consiste à rendre les stagiaires actifs et à leur proposer des outils concrets expérimentés directement en formation.

Le choix des outils et des techniques proposés est toujours mis en lien avec le projet associatif : les dirigeants sont amenés à comprendre comment choisir et adapter les outils à leur pratique et à leurs bénévoles.

Les formations clarifient toujours les responsabilités et les rôles des différents membres de l'association pour que les bénévoles comprennent mieux la portée de leur engagement et les responsabilités induites.

Au-delà de la confiance en soi, 61% d'entre eux considèrent que la formation les aide à prendre plus d'initiatives et ils sont presque autant à affirmer que la formation les a amenés à prendre plus de responsabilités dans leur association.

De plus, l'enquête révèle que 50% des bénévoles se déclarant non dirigeants lors de leur 1^{ère} formation le sont devenus depuis.